

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

LE STËIR

Département du FINISTERE (29) / Commune de QUIMPER (29200)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Chaussée du Moulin du Duc	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Bd. du Moulin au Duc repérable à Quimper sur référentiel IGN (Routes). La chaussée du moulin est repérable avec certitude à partir de l'Ortho Littorale V2. Positionnement confirmé par donnée SIG transmise par DDTM29. Numérisation côté amont de la chaussée à partir de l'Ortho Littorale.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :

